

Arrêté ministériel n° 2023-469 du 31 juillet 2023 fixant les tranches de rémunération et les montants mensuels de l'allocation de rémunération unique versée aux fonctionnaires et agents de l'État et de la Commune à compter du 1er juillet 2023

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	31 juillet 2023
Publication	Journal de Monaco du 4 août 2023 ^[1 p.2]
Thématiques	Protection sociale ; Fonction publique ; Fonction publique civile et militaire

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/2023/07-31-2023-469@2023.10.01>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 4 août 2023

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2023/Journal-86542>